

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14152**

### Intitulé

MASTER : MASTER Domaine Droit, Economie, Gestion Mention Droit notarial, immobilier et du patrimoine Spécialité Droit notarial

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Toulouse 1 Capitole Modalités d'élaboration de références : CNESER du 19 avril 2011	Université Toulouse 1 Capitole, Président de l'Université Toulouse 1 Capitole, recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

128 Droit, sciences politiques, 345t Instruction, plaidoirie, élaboration des documents juridiques et notariaux

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de la certification rédige des actes notariés, dans le domaine patrimonial de la famille et dans le domaine immobilier.

Il analyse la valeur immobilière de biens, et peut donner des conseils pour optimiser leur vente ou leur transmission.

#### *Savoir-faire généraux*

Maîtrise de la réglementation générale des contrats et des obligations

Maîtrise de l'analyse des textes juridiques relatifs à la vente et au bail

Capacité à rechercher et analyser la jurisprudence en matière de contrats

#### **Savoir-faire techniques**

Maîtrise des techniques contractuelles

Capacité à traduire les souhaits des contractants en termes juridiques

Maîtrise de la rédaction des principales clauses

Maîtrise des formalités préalables et postérieures

#### 2 : Immobilier *Savoir-faire généraux*

Maîtriser le droit des biens, des sûretés et de la publicité foncière

Maîtriser l'analyse des textes juridiques relatifs à la vente et au bail

Maîtriser les concepts et règles du droit rural et de la copropriété

#### **Savoir-faire techniques**

Maîtrise des méthodes d'évaluation des immeubles

Maîtrise de l'analyse d'une expertise foncière et immobilière

Maîtrise de la constitution d'un dossier préalable à une vente

Maîtrise de la fiscalité immobilière et savoir rédiger une déclaration de plus-value

Maîtrise de la procédure de publicité foncière

#### 3 : Famille *Savoir-faire généraux*

Maîtriser le droit personnel familial : mariage, divorce, PACS, filiation

Maîtriser le droit patrimonial de la famille : régimes matrimoniaux, successions, libéralités

Maîtriser la fiscalité personnelle et familiale

#### **Savoir-faire techniques**

Maîtrise du choix de la technique de transmission

Maîtrise de la liquidation d'un régime matrimonial

Maîtrise de la liquidation d'une succession

Maîtrise du calcul des droits de succession

Maîtrise du calcul de l'impôt sur le revenu

#### 4 : Entreprise *Savoir-faire généraux*

Maîtrise de l'analyse des textes juridiques relatifs à l'entreprise (droit des sociétés, fonds de commerce...)

Maîtrise de la réglementation fiscale applicable à l'entreprise

Maîtrise des relations entre le patrimoine personnel et le patrimoine professionnel

#### **Savoir-faire techniques**

Maîtrise de l'analyse des documents comptables

Capacité d'avoir une appréciation générale de la gestion de l'entreprise

Maîtrise de la communication et du dialogue avec le Centre de formalité des entreprises

## Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Métiers du notariat  
Gestion de patrimoine

### -notaire

-principal collaborateur de notaire  
-conseiller en gestion de patrimoine  
- négociateur immobilier

### Codes des fiches ROME les plus proches :

K1902 : Collaboration juridique

C1205 : Conseil en gestion de patrimoine financier

### Réglementation d'activités :

La profession de notaire est réglementée ( arrêté du 28 avril 2008). La durée des études est de 3 ans. L'obtention du master " droit notarial" constitue la 1<sup>o</sup> année.

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

#### Master 1

##### Semestre 1 30 ECTS

UE 1	Contrats immobiliers 1 Droit notarial des affaires Droit de l'urbanisme	14 ECTS
UE 2	Droit patrimonial notarial Fiscalité de l'entreprise et enregistrement Droit rural	14 ECTS
UE 3	Langue vivante	2 ECTS

##### Semestre 2 30 ECTS

UE 4	Contrats immobiliers 2 Droit international privé Droit commercial notarial	14 ECTS
UE 5	Fiscalité du patrimoine Droit de la construction Droit privé et ingénierie du patrimoine	14 ECTS
UE 6	Langue vivante	2 ECTS

#### Master 2

##### Semestre 3 55 ECTS

UE 1	<b>Enseignements fondamentaux</b> 25 ECTS Droit civil notarial : contrat et obligations Droit de la famille Droit commercial notarial	
UE 2	<b>Enseignements complémentaires</b> 15 ECTS Droit des biens, des sûretés et de la publicité foncière Fiscalité des entreprises Fiscalité immobilière Droit des groupements civils et commerciaux	
UE 3	<b>Enseignements appliqués</b> 15 ECTS Baux civils et commerciaux Droit de la copropriété Droit notarial rural Déontologie professionnelle Expertise foncière et immobilière Comptabilité Droit international privé	

##### Semestre 4 5 ECTS

UE4	<b>Orientation :Voie professionnelle</b> 5 ECTS Rapport de stage <i>Bonification: Mémoire et soutenance</i>	
-----	---	--

#### Stage

L'étudiant effectue obligatoirement un stage d'une durée minimale d'un mois en entreprise dont la finalité est la mise en application pratique des enseignements reçus à l'université. Ce stage donne lieu à la rédaction et à la soutenance d'un rapport de stage dont la note obtenue est prise en compte pour l'admission au diplôme

### Validation

#### Master 1

· Chacune des unités est validée et capitalisée dès lors que le candidat a obtenu une moyenne au moins égale à 10 sur 20 pour l'ensemble des matières. Cette validation s'effectue sans note éliminatoire. L'acquisition d'une unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens (ECTS) correspondants.

· Le semestre est validé dès lors que le candidat a obtenu :

o soit toutes les unités du semestre,

o soit une moyenne au moins égale à 10/20 pour l'ensemble des matières composant ledit semestre. Dans ce cas, les unités où l'étudiant n'a pas la moyenne sont validées par compensation .

### Master 2

Chaque unité d'enseignement est validée individuellement et capitalisée avec acquisition des crédits (ECTS) correspondants dès lors que le candidat y obtient la moyenne.

Pour chacun des semestres, les unités où l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne sont validées par compensation si le candidat est admis au semestre.

Chaque semestre est validé individuellement.

Toute note inférieure ou égale à 5 sur 20 peut être déclarée éliminatoire par délibération du jury.

Pour être déclaré admis

- au semestre 3, le candidat doit y obtenir une moyenne au moins égale à 10 sur 20 à l'UE 1 et une note de moyenne générale au moins égale à 10 sur 20 à l'ensemble des UE.

- au semestre 4, le candidat doit y obtenir une note de moyenne générale au moins égale à 10 sur 20.

Pour être déclaré admis au diplôme, le candidat doit être admis au semestre 3 et au semestre 4.

### Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	oui Composition des jurys : universitaires et professionnels
En contrat d'apprentissage	X	Non
Après un parcours de formation continue	X	Non
En contrat de professionnalisation	X	Non
Par candidature individuelle	X	Oui Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP Composition des jurys : universitaires et professionnels
Par expérience dispositif VAE	X	oui Composition des jurys : universitaires et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 23 juin 2011

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

#### Références autres :

Le Master est organisé, en application de l'arrêté du 13 novembre 2003 relatif à l'offre universitaire de formation menant au diplôme supérieur de notariat, de façon à être en conformité avec l'arrêté interministériel du 28 avril 2008 relatif au Diplôme Supérieur du Notariat (DSN).

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

2010-2011

424 candidats, 35 avis favorables, 28 inscrits

2011-2012

557 candidats, 34 avis favorables, 29 inscrits

<http://www.univ-tlse1.fr>

**Autres sources d'information :**

**Lieu(x) de certification :**

Université Toulouse 1 Capitole : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne ( 31) [Toulouse]

Université Toulouse 1 Capitole

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**